



## **Certificat d'aptitude professionnelle**

### **FERRONNIER D'ART**

#### **MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT**

##### **EP1 – Histoire de l'ouvrage de ferronnerie d'art et arts appliqués**

- Matériel de traçage (règle, compas, équerre, ...)
- Matériel de dessin (crayon de papier, gomme, ...)
- Feutre noir pointe fine et/ou moyenne
- Feutres et crayons de couleur

**L'usage de la calculatrice avec mode examen est autorisé.**

**L'usage de la calculatrice sans mémoire "type collègue" est autorisé.**



## **Certificat d'aptitude professionnelle**

### **FERRONNIER D'ART**

#### **MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT**

##### **EP2-2 Exécution d'un ouvrage :**

- E.P.I.
- Caisse à outils
  - ✓ Réglet
  - ✓ Mètre à ruban
  - ✓ Pointe à tracer
  - ✓ Pointeau
  - ✓ Limes, plate, demi-ronde, tiers-point et carrée
  - ✓ Brosse métallique, ...

**L'usage de la calculatrice avec mode examen est autorisé.**

**L'usage de la calculatrice sans mémoire "type collègue" est autorisé.**

**SESSION 2024**

**Certificat d'aptitude professionnelle  
FERRONNIER D'ART**

**ÉPREUVE EP 3**

**Finition, conditionnement et pose**

**Épreuve ponctuelle orale**

**Durée : 20 minutes**

Coef. : 2

**Consignes au candidat**

Les compétences particulièrement visées sont :

- C4.5 Effectuer les finitions
- C4.6 Effectuer des opérations de dépose et/ou de pose d'un ouvrage
- C6.1 Transmettre des informations
- C6.2 Rendre compte oralement, graphiquement ou par écrit
- C7.4 Appliquer les règles de respect de l'environnement
- C7.5 Réaliser un conditionnement respectant l'ouvrage et les règles de sécurité

<b>CONSIGNES AU CANDIDAT</b>	<b>Certificat d'Aptitude Professionnelle</b>	<b>Session 2024</b>
<b>FERRONNIER D'ART</b>		<b>CC</b>
Épreuve EP3 - Finition, conditionnement et pose		<b>1 / 1</b>

### **Finalité de l'épreuve**

Cette épreuve doit permettre, à partir d'un ouvrage et d'informations définissant les conditions de la tâche, de vérifier vos compétences à effectuer la pose et la finition, ou la pose et le conditionnement de tout ou partie d'un ouvrage courant de ferronnerie, et à en rendre compte.

### **Critères d'évaluation**

Sont prioritairement pris en compte :

- le respect du cahier des charges ;
- la conformité des opérations par rapport au cahier des charges et aux informations définissant les conditions de la tâche ;
- la qualité de la réalisation.

### **Déroulement de l'évaluation par épreuve ponctuelle**

Vous devez présenter un dossier traitant obligatoirement de la pose puis au choix, de la finition ou du conditionnement ou du transport.

L'épreuve a lieu sous la forme d'une présentation orale du dossier, d'une durée de 20 minutes :

- 10 minutes de présentation durant lesquelles vous ne serez pas interrompu,
- 10 minutes durant lesquelles vous répondrez aux questions des membres de la commission.

### **Exigences pour l'évaluation de l'épreuve ponctuelle**

Votre dossier, rédigé par vos soins au format A4, doit être composé de 6 à 12 pages, hors page de garde et sommaire, l'ensemble sera relié par spirale.

Proposition de sommaire :

- Page de garde
- Sommaire (1 page maximum)
- Présentation de l'ouvrage et de son contexte
- Présentation et déroulement des tâches de **pose ou dépose de l'ouvrage**
- Présentation et déroulement des tâches de finition ou de conditionnement ou de transport de l'ouvrage
- Respect des règles de l'environnement
- Conclusion (1 page maximum synthétisant les réussites et les difficultés rencontrées dans les tâches exécutées, remerciements...)

**Votre dossier pourra comprendre des documents écrits et graphiques légendés. Une page comprenant une seule image avec un maximum de trois lignes ne sera pas prise en compte.**

Votre dossier devra être envoyé en **3 exemplaires** directement dans l'établissement, centre des épreuves pratiques **quinze jours** (cachet de la poste faisant foi) avant la date de l'EP3.